

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

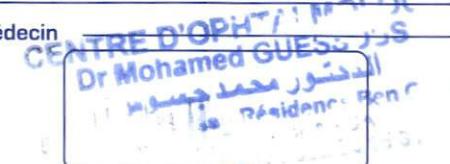
Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 AOUT 2023	G	G	150,00	Dr. GUESSOUS Rami Maladie et Chirurgie des Yeux Assermentation près des Tribunaux Bn Naiss. Cession d'Ange T. 77 - Fax: 0522 68 15 21

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		
	B			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed GUESSOUS

Spécialiste en Ophthalmologie

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lyon (France)

Ancien Attaché des Hôpitaux de Lyon (France)

Ancien Attaché des Hôpitaux Militaires du Maroc

Membre de la Société Française d'Ophthalmologie

الدكتور محمد غسوس

أخصائي في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بليون (فرنسا)

ملحق سابق بمستشفيات بليون

اختصاصي سابق بالمستشفيات العسكرية بالمغرب

عضو بالهيئة الفرنسية لطب العيون

أمراض وجراحة العيون

جراحة الجلالة بالليزر

أشعة الليزر - تحاليل العين

العدسات اللاصقة - جراحة البصر بالليزر

طبيب خبير محلف لدى المحاكم

25-08-2020

Casablanca le

الدار البيضاء

Mr Melle Mme Enfant:

Age :

AL HIL ALI Ghita

A. Prescription de Verres

Organiques Progressifs Blancs Avec Monture

Minéraux Bifocaux Photochromiques

Amincis Unifocaux Teintés

2 Montures Separées Traités Anti-reflet

Vision de Loin

Oeil Droit:

-0,75

Oeil Gauche:

-0,50

Vision de Près

Oeil Droit:

Oeil Gauche:

B. Instiller aux 2 yeux

Dr. GUESSOUS Mohamed
 Maladie et Chirurgie des Yeux
 Expert Assermenté près des tribunaux
 5 Rue Ibn Nafis Casablanca
 TAI : 0522.99.44.77 - Fax: 0522.98.15.81

إقامة بن عمر - زنقة ابن نفيس - عمارة بـ المعاريف - الدار البيضاء

Résidence Ben Omar - 5.Rue Ibnou Nafiss - Porte «B» - Maârif - Casablanca

Tel.: 0522.98.15.81 الهاتف : 0522.98.15.81 الفاكس : 0522.98.15.81 المساجلات : 0661.18.75.42

0522.99.44.77

Email: dr.guessous@hotmail.com